

Autoécole OXYBEL
52, Rue du Docteur Nesty
97160 LE MOULE
Agrément : E1009A01120
Siret : 48343691100034
Tél : 0590 23 39 49 Fax : 0590 23 29 49



Autoécole FORMULE 1
Carrefour Gissac ZAC de Damencourt
97160 LE MOULE
Agrément : E1009A03740
Siret : 48343691100026
Tél : 0590 24 16 61

ecolededeconduiteoxybel@hotmail.com

Organisme de formation continue N°: 95970199597

contact@arvformation.fr

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie suivante : ACTION DE FORMATION

18/10/2022

FORMATION POUR CONDUCTEURS NOVICES ET EXPERIMENTES (Post Permis Probatoire)

Public visé : Titulaire du permis de la catégorie A1 A2, B1 ou B entre 6e et le 12e mois suivant l'obtention du permis

Nombre de stagiaire par session : 6 minimums et 15 maximums

Lieu de la formation : centre OASIS ZAC DE DAMENCOURT 97160 LE MOULE

Durée : 1 jour de 7heures

Objectif : Réduire la durée de la période probatoire

Cout pédagogique : 100 euros par stagiaire

PROGRAMME

Contenu et modalités de la formation complémentaire post-permis

Pris en application de l'**article R. 223-4-1 du Code de la route**, un arrêté du 2 mai 2019 fixe le contenu et les modalités de la formation complémentaire prévue par l'**article L. 223-1 du Code de la route**.

D'une durée de sept heures effectives au cours d'une même journée, la formation se décompose en **deux modules** de :

➤ **Quatre heures (matinée)**

- Le premier s'intitule « **Améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes** »

➤ **Trois heures (après-midi).**

- Le second « **Rendre les déplacements plus sûrs et plus citoyens par des choix de mobilité responsables. Les stratégies de mobilité** ».

Une **exclusion** de la formation est prévue en cas de désintéressement visible pour la formation dispensée, de comportement faisant manifestement apparaître la consommation de produits psychoactifs ou de non-respect des horaires.

À l'issue de la formation, **une attestation de suivi sera remise aux stagiaires présents et ayant participé.**